

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 20 novembre 2023

LE CHIFFRE A RETENIR

4,3 Md USD

Les recettes touristiques et les
transferts des TRE au 22 novembre
2023

Tunisie

Les recettes touristiques et les transferts des TRE atteignent 4,3 Md USD

Selon les données de la Banque Centrale de Tunisie, les recettes touristiques cumulées au 22 novembre 2023 s'élèvent à 2,1 Md USD et dépassent les résultats de l'année 2019, dernière référence pour le secteur touristique, s'élevant à 1,8 Md USD. Il s'agit également d'une augmentation de 500 M USD (+32%) par rapport aux 11 premiers mois de l'année 2022. Ces chiffres confirment la relance du secteur du tourisme en Tunisie après l'importante baisse d'activités causée par la pandémie du Covid-19. Concernant les transferts des tunisiens résidant à l'étranger (TRE), ces derniers atteignent un montant de 2,2 Md USD au 22 novembre 2023 contre 1,9 Md USD l'année passée à la même date.

Le niveau du salaire moyen dans la fonction publique a connu une hausse de 5,6% en 2022

Selon l'enquête [« Caractéristiques des agents de la fonction publique et leurs salaires 2015-2022 »](#) publiée par l'Institut National de la Statistique, le salaire mensuel net moyen des agents de la fonction publique en 2022 a connu une augmentation de 5,6% par rapport à celui de 2021. Il s'élève en moyenne à 1 388 TND contre 1 314,9 TND en

2021. Par ailleurs, le salaire mensuel brut moyen - contributions sociales incluses -, était de 2467,2 TND en 2022 contre 2341,2 TND en 2021.

L'Office Tunisien des Céréales lance un appel d'offres international pour l'achat de blé tendre et d'orge

L'office tunisien des céréales a lancé un appel d'offres international pour l'achat de 100 000 tonnes de blé tendre (partagé en quatre cargaisons de 25 000 tonnes) et 75 000 tonnes d'orge fourragère en trois lots. Cet appel d'offre intervient une semaine après l'achat de 75 000 tonnes de blé dur sur les marchés et ne contient pas de caractéristiques spécifiant l'origine souhaitée des céréales. La date limite de soumission des offres de prix a été fixée au mercredi 22 novembre. Les différentes cargaisons de céréales devront être chargées et expédiées entre le 10 décembre 2023 et le 20 janvier 2024 en fonction de la provenance géographique des marchandises.

Kais Saied reçoit le président de l'UTICA dans un contexte de dégradation de l'environnement des affaires

Le président de la République, Kaïs Saïed, a reçu, lundi 20 novembre 2023 au palais de Carthage, Samir Majoul, président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA). Le Président de la République a rappelé le « rôle national de cette organisation historique » et a appelé les adhérents du syndicat patronal à soutenir les efforts de l'État au cours de cette période « cruciale de l'histoire de la Tunisie ». Dans un contexte où plusieurs dirigeants d'entreprises ont récemment été placés en garde à vue avec l'exemple marquant de l'actionnaire majoritaire de la BIAT et de Orange Tunisie, Marouane Mabrouk, le 7 novembre, K. Saied a défendu la politique gouvernementale de lutte contre la corruption. Le Président a notamment critiqué l'économie de rente en expliquant qu'elle ne constituait pas une richesse permettant l'essor de l'économie nationale. Il a ainsi déclaré que la mise en garde à vue de grands dirigeants d'entreprises s'expliquait par le fait qu'ils étaient « victimes de la corruption et de la dictature » et que cela ne devait pas éclipser les dirigeants de PME dont « un certain nombre d'entre eux continuent de subir des législations conçues pour un petit nombre de personnes ».

L'Assemblée des représentants du peuple a entamé cette semaine les débats sur le projet de loi de finance 2024, qui doivent durer jusqu'à une adoption prévue au plus tard le 10 décembre

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a débuté cette semaine les débats sur le projet du budget de la Présidence de la République et du gouvernement. Lors de la plénière du lundi 20 novembre, la Ministre des Finances S. Nemsia a rappelé qu'en dépit de tous les efforts engagés, les dépenses de l'État restaient largement supérieures à ses revenus, notant la nécessité de trouver des solutions pour pallier le déficit. Ainsi la Ministre a déclaré que le gouvernement travaillait sur une hausse des revenus de 8% par rapport à l'exercice 2023 en reprenant les estimations des revenus de l'Etat du PLF 2024 de 49,2 Md TND. Par ailleurs, la Ministre a également déclaré que les réformes proposées par le gouvernement seront exclusivement « tuniso-tunisiennes » et n'auront « aucun lien avec les diktats des institutions financières étrangères », référence implicite au FMI. Au cours de la semaine, l'ARP a adopté les

budgets de la Présidence de la République pour 2024, ainsi que ceux du ministère de la Justice et de l'Intérieur. Le budget du ministère des Affaires étrangères est actuellement toujours en discussions alors que les députés se sont interrogés sur l'absence de représentation diplomatique de la Tunisie dans de nombreux pays, critiquant la fermeture de plusieurs ambassades et consulats dans certains pays et la vacance observée dans d'autres.

Le ministère du Commerce annonce le gel des prix de divers produits de consommation courante

Déclarant vouloir « soutenir le pouvoir d'achat des Tunisiens », le ministère du Commerce a annoncé le 22 novembre une série de mesures visant à geler les prix de divers produits de consommation courante. Cette mesure concerne les produits de consommation non administrés tels que les produits alimentaires, biscuits, confiseries, boissons gazeuses, jus, produits laitiers, articles de nettoyage, articles d'hygiène corporelle et matériaux de construction. Par ailleurs, le ministère a décidé de plafonner les « frais de coopération commerciale » entre distributeurs et fournisseurs entre 5 et 10% du chiffre d'affaires selon le système de tarification des produits qu'ils soient encadrés ou libres. Cette annonce a suscité une vive inquiétude, notamment au sein de la société civile : l'Association de lutte contre l'économie de rente (Alert) a appelé le ministère du Commerce à annuler ces mesures de plafonnement des prix, qualifiées d'« électoralistes », qui risquent d'avoir « un impact dévastateur » sur la sécurité alimentaire des Tunisiens en provoquant des pénuries, la création de marchés noirs et in fine une hausse des prix des biens de consommation concernés.

La SONEDE annonce un programme de 44 M TND pour renforcer l'accès à l'eau potable dans un contexte de stress hydrique

Selon [un rapport de l'Observatoire national de l'agriculture \(ONAGRI\)](#), la pluviométrie a connu une baisse de 94% en moyenne sur un sur la période du 1^{er} septembre au 15 novembre 2023 avec moins de 1,5 mm de précipitations cumulées dans la plupart des régions de la Tunisie. Les réserves globales d'eau des barrages tunisiens s'élèvent à 520,3 M de m³ au 15 novembre (soit un taux de remplissage des barrages de 22,5%) contre 676,5 M de m³ le même jour en 2022, soit une baisse de 23% sur un an et de 30,4% par rapport des trois dernières années (747,6 M de m³). La répartition géographique des réserves d'eau est la suivante : en tête le nord (90,8%) suivi par le centre (8,6%) et la région du Cap Bon (0,6%).

Face à cette situation alarmante, Le Président directeur général de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE), Ahmed Soula, a annoncé, le 18 novembre la mise en place d'un programme pour éviter les coupures d'eau d'ici l'été prochain pour un montant de 44 M TND. Ce programme prévoit la réalisation de 71 interventions dans les différentes régions du pays, et ce en coordination avec la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) afin de réaliser des travaux pour mettre l'eau courante à la disposition des usagers et leur épargner des coupures intempestives l'été prochain.

La Tunisie classée 16^e pays le plus compétitif en termes de talents dans la région et 92^e dans le monde

Avec un score de 36.67/100, la Tunisie arrive au 16^e rang régional et 92^e mondial du classement [« Global Talent Competitiveness Index - GTCI 2023 »](#) qui évalue la compétitivité des talents dans près de 134 pays. Publié par l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD), ce classement a placé la Tunisie devant ses voisins marocain (17^e place régionale et 99^e mondiale) et algérien (102^e rang mondial). Si la Tunisie se distingue au niveau régional, elle reste loin des pays européens, de l'Australie, de Singapour, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, des Émirats Arabes Unis et de la Corée. Ce classement repose principalement sur l'évaluation des capacités de chaque pays à attirer et retenir les talents. Si la Tunisie n'a perdu qu'un seul rang par rapport à l'année dernière (91^e mondial), elle est tout de même touchée, depuis une vingtaine d'années par un phénomène de départ de profils hautement qualifiés et diplômés en nette accélération.

D'après l'OACA, le trafic aérien en Tunisie est en hausse de 24,5% sur les dix premiers mois 2023

Selon [les statistiques publiées lundi 20 novembre 2023 par l'Office de l'aviation civile et des aéroports \(OACA\)](#), le trafic aérien de passagers transitant par les aéroports tunisiens a augmenté de 24,5% au cours des 10 premiers mois de 2023 par rapport à la même période de 2022 avec l'enregistrement de 7,6 M de déplacements de voyageurs. Si cette hausse concerne la plupart des aéroports du pays avec en tête Tunis-Carthage (+22,5% avec 5,6 M déplacements) et Djerba-Zarzis (+29,8% avec 1,8 M déplacements) mais aussi Sfax-Thyna. (+50,3% avec 146 470 déplacements) et Gabès-Matmata (+9,1% avec 3 232 déplacements), deux aéroports seulement ont enregistré une baisse de leur trafic, à savoir Tozeur-Nefta (-13,7% avec 11 635 déplacements) et Tabarka-Ain Drahem (-12% à 2 259 déplacements). S'agissant du trafic commercial, celui-ci a également enregistré une augmentation de 17,8% au cours des 10 premiers mois de 2023, par rapport à la même période de 2022, avec 64 445 mouvements d'avions enregistrés avec en tête Tunis Carthage (+19,8% avec 47 252 vols), suivi de Djerba-Zarzis (+17,1% avec 13 457 vols) et Sfax-Thyna (2,6% avec 193 vols). Plusieurs aéroports enregistrent toutefois des baisses tels que Tozeur-Nefta (-13,6% avec 241 vols), Tabarka-Ain Drahem (-30,8% avec 155 vols) et de 2,7% à Gabès-Matmata (144 mouvements).

Libye

Signature de trois accords de coopération entre le GUN et la Banque africaine de développement (BAD)

Le ministère des Finances du GUN a signé, le 21 novembre, trois accords de coopération avec la Banque africaine de développement en présence de représentants de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Conseil national de développement économique et social. Ces accords visent à fournir une assistance technique et un soutien financier au ministère des Finances pour la réforme des finances publiques, la transition numérique, ainsi que pour apporter une aide

d'urgence aux régions touchées par la tempête « Daniel » à l'est du pays. De plus, ces accords prévoient le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité alimentaire en Libye. Le ministre des Finances, Khaled Al Mabrouk, a exprimé sa reconnaissance envers la Banque africaine de développement pour son soutien aux projets liés à l'eau, aux transports, aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à la réforme des finances publiques et à la transition numérique dans le secteur financier.

La création d'une banque libyco-égyptienne et d'une zone franche logistique en discussion

Lors d'une réunion entre une délégation du Conseil des hommes d'affaires libyens et l'Association des hommes d'affaires égyptiens au Caire, le Conseil des hommes d'affaires libyens a suggéré la création d'une banque libyco-égyptienne commune ainsi que d'une zone franche logistique près du poste frontalier de Saloum en Egypte (proche de l'est de la Libye). Ils ont également souligné l'importance de mettre en œuvre les accords commerciaux signés entre les deux pays et de résoudre les problèmes liés aux transferts de personnes et de fonds entre les deux pays.

La zone franche de Misrata a signé un protocole d'accord avec la société chinoise "China Harbour"

En marge de la Conférence internationale sur les ports et les zones franches (ICPFZ) qui s'est tenue à Misrata du 18 au 20 novembre, la zone franche de Misrata (MFZ) et la société chinoise China Harbour ont signé un protocole d'accord afin d'étudier les investissements dans des projets d'infrastructures. China Harbour est l'un des plus grands exploitants et opérateurs portuaires au monde.

Adoption d'une loi autorisant la création et la gestion de zones industrielles privées en Libye

L'Union de l'industrie libyenne (UIL) a annoncé, le 19 novembre, la publication de la première législation régissant l'établissement et la gestion des zones industrielles privées en Libye. Approuvée grâce à une décision du ministère de l'industrie et des ressources minérales, en coopération et sous la supervision de l'autorité générale pour les zones industrielles, cette nouvelle mesure devrait, selon l'UIL, favoriser les investissements dans les zones industrielles et soutenir le secteur privé.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Adil Rais](#), [Assia Farah Benbahria](#), [Ivan Potier](#), [Alice Lebreuilly](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtresor.gouv.fr